

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society

**Herausgeber:** Schweizerische Entomologische Gesellschaft

**Band:** 3 (1869-1872)

**Heft:** 9

**Artikel:** Coléopters Européens et Circumeuropéens : description d'espèces nouvelles

**Autor:** Tournier, Henri

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-400288>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ders von Blattformen, ja sogar hie und da zur Adoption einer andern Lebensweise zu erkennen sei. Das ganze Werk zeugt abermals von dem unermüdlichen Fleiss und dem gründlichen Beobachten des Verfassers.

Ein frugales Mittagessen im Gasthof zum Kreuz bildete den Schluss der Zusammenkunft, worauf man sich trennte in der Voraussicht des Wiedersehens wahrscheinlich in Freiburg, wo die schweizerische allgemeine naturforschende Gesellschaft im Jahr 1872 ihr Fest feiern wird.

## **Coléopters Européens et Circumeuropéens. Descriptions d'espèces nouvelles**

par **Henri Tournier.**

### **1. Choleva Barnevillei.**

**♂.** Tarses antérieurs fortement élargis, tibias intermédiaires presque droits; hanches postérieures simples, mais prolongées postérieurement en une pointe longue courbée intérieurement. Segments ventraux, second, troisième, quatrième, cinquième et sixième légèrement mais visiblement impressionnés longitudinalement.

**♀.** Tarses antérieurs simples, tibias intermédiaires droits, hanches postérieures simples non prolongées postérieurement; segments ventraux non impressionnés; extrémité des élytres arrondie.

**♂ ♀ Long. 5 mill. Larg. 2 mill.**

Allongée; de la forme de la *Cisteloides* M.; cependant un peu plus large. Entièrement d'un testacé roussâtre clair, recouverte d'une pubescence roussâtre assez dense et longue. Tête large, front convexe, brillant à peine pointillé; antennes assez longues, atteignant au premier tiers antérieur de la longueur des élytres. Pronotum un peu plus large que long, largement arrondi sur les côtés; bord an-

térieur coupé droit, angles antérieurs arrondis; bord postérieur faiblement et largement échancré dans son milieu, angles postérieurs largement et fortement arrondis; disque peu convexe marqué dans son milieu d'un faible sillon longitudinal, obsolètement pointillé sur sa surface un peu plus fortement cependant sur les côtés. Ecusson triangulaire, finement pointillé. Elytres allongées, un peu plus larges à leur racine que la base du pronotum; trois fois et demie plus longues que celuici, presque parallèles sur les côtés, assez faiblement mais régulièrement rétrécies et arrondies depuis le premier tiers antérieur jusqu'à l'extrémité; faiblement bordées sur les côtés latéraux, assez largement impressionnées sur leur disque un peu au dessous de l'ecusson; striées, stries assez bien marquées surtout la juxta suturale, interstries légèrement convexes, finement densément et subaspérement ponctués. Dessous du corps de même couleur que le dessus, abdomen faiblement plus foncé. Pattes longues assez grêles.

Algérie, Blidah.

OBSERVATIONS. Je possède un ♂ et une ♀ de cette jolie espèce qui se distingue facilement de ses congénères par sa couleur, sa pubescence, sa ponctuation et enfin par la forme des hanches postérieures du ♂. Je me fais un devoir de la dédier à notre savant Collègue et ami Monsieur Ch. Brisout de Barnevile qui le premier a reconnu les caractères importants résidant dans les hanches postérieures des ♂ de ces espèces d'une étude difficile.

## 2. *Catops Bugnioni.*

♂. Tarses antérieurs fortement élargis, tibias intermediaires très faiblement courbés; dernier segment abdominal très faiblement échancré. Taille plus petite que la ♀; élytres d'un tiers à peu près aussi larges prises ensemble qu'elles sont longues. Long.  $3\frac{1}{2}$  mill. Larg.  $1\frac{1}{2}$  mill.

♀. Tarses antérieurs simples, tibias intermediaires droits; dernier segment abdominal entier. Taille un peu plus grande que le ♂; élytres de moitié à peu près aussi larges prises ensemble qu'elles sont longues. Long.  $4-4\frac{1}{2}$  mill. Larg.  $1\frac{5}{6}$  mill.

♂ ♀. Corps allongé, très déprimé; noir en dessus, recouvert assez densément d'une pubescence courte, roide, jaunâtre; dessous brunâtre; bouche et premiers articles des antennes d'un testacé plus ou moins rougeâtre. Tête assez convexe, densément et assez fortement ponctuée; antennes robustes, un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, premier article pas très fort, un peu plus long que le second, celui-ci très peu plus épais que le premier un peu plus court que le troisième qui est presque égal au premier; quatrième, cinquième et sixième plus courts que le deuxième, égaux entre eux, le septième beaucoup plus gros, transverse, le huitième très petit, neuvième, dixième et onzième gros transverses, aussi grand que le septième et formant avec lui une massue allongée interrompue par le huitième. Pronotum allongé, étroit, à peine aussi large que long, faiblement convexe, marqué dans son milieu d'une faible trace d'un sillon longitudinal, bords latéraux faiblement arrondis; sa plus grande largeur un peu avant le milieu de sa longueur puis de là régulièrement mais faiblement retrécî postérieurement; bord antérieur faiblement échancré, angles antérieurs arrondis, bord postérieur droit, très faiblement bisinué, angles postérieurs droits à peine obtus; surface densément et assez fortement ponctuée. Ecusson triangulaire densément et fortement ponctué. Elytres pas plus larges à leur racine que la base du pronotum, mais s'élargissant faiblement et régulièrement jusqu'au milieu environ de leur longueur, ce qui fait qu'elles forment prises ensemble un ovale allongé très régulier, disque faiblement mais assez largement déprimé au dessous du scutellum; stries juxta suturale bien marquées surtout postérieurement les autres n'offrant que quelques traces peu visibles; couvertes sur toute leur surface d'une ponctuation forte, grosse, confluente transversalement surtout sur la dépression. Dessous du corps assez fortement ponctué; pattes pas très longues, assez robustes.

Quelques exemplaires de cette admirable espèce ont été trouvés sous le cadavre d'un marmotte, par Monsieur Edouard Bugnion de Lausanne, à qui je la dedie en souvenir de bonne amitié. Tour d'Aï, environ 7000' s. mer.

**OBSERVATIONS.** Cette espèce ne peut se confondre avec aucune autre, sa forme allongée, très déprimée la rapproche tout à fait des Choleva, tandis que tous les autres caractères me forcent à la ranger

dans le genre Catops c'est encore l'une des espèces qui font entrevoir la réunion forcée de ces deux genres.

### 3. Epurea Heeri.

Long.  $2\frac{3}{4}$  mill.

Intermédiaire quant à la forme entre *E. parvula* St. et *E. borella* Zetti. Moins large que la première, mais plus large que la dernière. Tête, pronotum et pattes d'un testacé rougeâtre, pronotum rembruni sur le disque; elytres poitrine et abdomen d'un brun de poix, les premières offrant sur leur disque une tache qui part de l'angle huméral, se dirige obliquement jusqu'au tiers antérieur de la suture descend le long de celle-ci jusqu'aux deux tiers, puis de cette place se dirige obliquement du côté du bord externe sans cependant l'atteindre, la réunion de ces taches forme sur le disque des elytres un J d'un testacé rougeâtre. Tête offrant entre les yeux une faible dépression transverse, finement et densément pointillée; antennes testacées, massue brunâtre couverte d'une pubescence grise. Pronotum fortement transverse presque deux fois aussi large que long, assez régulièrement rétréci de l'arrière à l'avant, côtés latéraux élargis, finement bordés; bord antérieur échantré, angles antérieurs un peu avancés, arrondis; bord postérieur droit, très faiblement bisinué, angles postérieurs assez aigus à peine avancés en arrière; disque peu convexe, densément et assez fortement ponctué, cette ponctuation confluente transversalement et formant vue de côté comme de petites rides transversales. Scutellum assez densément ponctué, brun. Elytres aussi larges à leur racine que la base du pronotum, presque parallèles sur les côtés, ceux ci assez fortement rebordés; couvertes d'une ponctuation un peu plus forte mais moins serrée que celle du pronotum et ne formant pas de rides transversales. Tout le dessus du corps est parci monieusement recouvert d'une pubescence contraire d'un gris jaunâtre. Tarses antérieurs du ♂ dilatés, cuisses simples.

Algérie, Blidah.

OBSERVATION. Cette espèce appartient au groupe qui a les bords latéraux du pronotum bordés et largement déprimés.

#### 4. *Ips grandis.*

Long.  $8\frac{1}{2}$ , mill. Larg.  $4\frac{1}{4}$  mill.

Glabre, noir, brillant; elytres ornées chacunes de deux grandes taches transversales d'un jaune orangé, la première tout à fait à la racine des elytres, part du bord externe un peu au dessous de l'angle huméral contourne celui ci qui reste noir et s'étend transversalement jusqu'àuprès de l'éccusson sans atteindre tout à fait la suture; la seconde placée aux deux tiers postérieurs presque aussi large que la première n'atteint ni le bord externe ni la suture; Scutellum et bord infléchi des elytres d'un testacé rougeâtre, pattes et bords latéraux de l'abdomen brunâtre. Tête grande, large, fortement profondément mais peu densément ponctuée. Pronotum large, transverse, deux fois aussi large que long, presque parallèle sur les côtés qui sont très faiblement arrondis largement rebordés et relevés en gouttière; bord postérieur coupé presque droit, faiblement bisinué de chaque côté, finement bordé sur toute sa longueur; bord antérieur régulièrement arrondi, angles antérieurs prohéméniens, arrondis, dépassant presque en longueur la partie la plus avancée du bord antérieur, angles postérieurs droits, émoussés; disque faiblement convexe, finement et peu densément ponctué au milieu, plus fortement et plus profondément sur les côtés. Scutellum très finement et peu densément ponctué. Elytres aussi larges à leur racine que la base du pronotum, angles huméraux saillants, carrés; bords latéraux assez fortement rebordés, surface assez fortement mais peu densément ponctuée, cette ponction beaucoup plus faible presque effacée le long des bords latéraux, l'on observe en outre quelques rudiments de stries partant des épaules et s'effaçant aux  $\frac{2}{3}$  de leur longueur. Pygidium densément et subgranuleusement ponctué. Dessous du corps assez fortement mais peu densément ponctué. Pattes robustes.

Caucase Batcha. Récolté par Monsieur Theophile Deyrolle. Ma Collection.

OBSERVATION. Cette espèce se fera de suite reconnaître par sa taille, la forme de son pronotum etc.

### 5. *Melambia Gautardii.*

Long. 22 mill. Larg.  $7\frac{1}{2}$  mill.

D'un noir mat, elytres d'un noir verdâtre foncé. Tête assez large, peu densément mais fortement ponctuée, surtout sur les côtés près des yeux où les points sont gros et profonds, légèrement déprimées entre les antennes, marquée sur le milieu d'une espèce de fossette longitudinale; labre d'un brun de poix brillant; palpes bruns, rougeâtres à l'extrémité. Antennes noires, à l'exception des 3 derniers articles qui sont rougeâtres sur les bords, assez courtes, robustes, atteignant au plus le  $\frac{1}{3}$  de la longueur du pronotum, 1<sup>er</sup> article gros, ovalaire, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, beaucoup plus petits, presque égaux entre eux, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> un peu plus grands que les précédents, presque égaux entre eux, 8<sup>e</sup> un peu plus large que le 7<sup>e</sup>, mais pas plus long, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> aussi de même longueur, mais beaucoup plus large et formant une massue comprimée nullement compacte. Pronotum transverse, de moitié plus large que long, côtés latéraux fortement rebordés ainsi que les angles antérieurs jusque derrière les yeux et le bord postérieur; angles antérieurs fortement avancés, côtés latéraux presque parallèles sur la moitié antérieur de leur longueur, puis rétrécis postérieurement et redressés un peu avant l'extrémité pour former les angles postérieurs qui sont droits, pointus; bord antérieur arrondi dans son milieu, creusé derrière chaque oeil, puis se redressant et se prolongant en avant pour former les angles antérieurs: disque faiblement convexe, marqué dans le centre d'une ponctuation peu serrée mais assez forte et laissant dans le milieu une ligne longitudinale lisse, bords latéraux et surtout près des angles antérieurs plus densément marqués de points beaucoup plus gros. Scutellum transverse, légèrement impressionné dans le milieu et marqué de quelques points. Elytres subparallèles sur leur longueur, cependant un peu élargies aux  $\frac{2}{3}$  postérieurs, puis de la communément arrondies: marquées chacunes de 21 lignes de points bien nets et bien marqués, les intervalles lisses et alternativement relevés en faibles côtes un peu plus saillantes toutefois près des côtés; les intervalles relevés sont les 1. (juxta sutural) 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19 et 21. Ces 4 derniers beaucoup plus faiblement que les autres. Dessous du corps noir poix, brillant. Dessous de la tête lisse, à l'ex-

ception de la pièce prébasiliaire qui est densément et grossièrement ponctuée; prosternum lisse dans son milieu, marqué sur ses bords ainsi que sur ses épisternum de gros points serrés formant par place comme des lignes de fossettes: mésosternum lisse dans sa partie postérieure, marqué antérieurement de quelques gros points, ses épisternum densément et grossièrement ponctués. Segments abdominaux légèrement relevés dans leur milieu en une faible carène longitudinale, arrondie; segmenis 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> faiblement et largement creusés de chaque côtés par une dépression, les suivants encore plus fortement, le dernier surtout est plus fortement creusé encore et presque sur toute sa largeur; ils sont tous couverts d'une ponctuation assez bien marquée mais anastomosée en tous sens puis marqués encore de gros points bien détachés, ronds et forts un peu espacés, bords latéraux de tous les segments et bord postérieur des derniers recouverts d'une très fine et très courte pubescence d'un jaune d'oré. Pattes fortes, peu densément mais assez fortement ponctuées, tibias ornés au côté interne de deux lignes longitudinales d'une pubescence longue d'un jaune doré, surmontés extérieurement de quelques dents très courtes et robustes.

Haute Egypte.

Un exemplaire ma collection. Je me fais un devoir de dédier cette belle espèce à mon malheureux ami Victor de Gautard mort si jeune et ravi si promptement à l'Entomologie.

### 6. *Cerylon histeroides* Fabr.

J'ai reçu de Monsieur Théophile Deyrolle un Cerylon que je crois devoir signaler à l'attention de mes collègues parce qu'il diffère autant de l'histeroides Fabr. que des espèces voisines (*C. impressum* Mibi). La taille et le coloris est celui d'une variété claire de l'histeroides, c'est à dire d'un testacé rougeâtre, mais il en diffère par une forme générale plus courte, le pronotum rétréci de l'arrière à l'avant, et plutôt transversal que carré, la ponctuation de cette partie du corps est plus serrée plus régulière, elle laisse sur le disque devant l'écusson une faible trace d'une ligne longitudinale lisse, celle ci est flangée de chaque côté sur le milieu de la longueur du pronotum d'une fossette ronde assez large et bien marquée. Les stries des elytres paraissent beaucoup moins ponctuées et l'intervalle juxta su-

tural seul offre une ligne de points fins mais bien visibles, les suivants sont entièrement lisses.

N'ayant qu'un seul exemplaire sous les yeux je ne puis décider si ces caractères sont constants dans ce cas cette espèce serait incontestable.

Caucase un exemplaire récolté par Monsieur Th. Deyrolle.

### 7. *Cryptophagus dilaticollis.*

Long.  $2\frac{1}{2}$  mill.

Entièrement d'un testacé brunâtre, assez densément recouvert d'une longue pubescence d'un gris jaunâtre. Tête matte, très densément et assez fortement ponctuée, ponctuation confluente; antennes fortes, robustes, premier article assez gros, deuxième un peu moins, troisième très faiblement plus petit que le deuxième, quatrième, cinquième, sixième et septième un peu plus petits que les précédents, 8<sup>e</sup> le plus petit de tous, les trois derniers grands, formant une massue nettement séparée et comprimée. Pronotum large, de moitié plus large que long, bords latéraux élargis, fortement arrondis, très faiblement rebordés, un peu plus antérieurement ou le rebord forme un espèce de calus arrondi, les bords sont ciliés de poils jaunâtres assez longs, mais n'offrent aucunes dents; disque convexe, faiblement déprimé au centre, densément fortement et grossièrement ponctué, marqué de quatre calus brillants; bord postérieur finement rebordé et marqué d'un sillon transversal étroit. Elytres un peu plus larges à leur racine que la base du pronotum, parallèle jusqu'au milieu de leur longueur, puis faiblement, mais assez régulièrement retrécies jusqu'à leur extrémité où elles sont communément arrondies, peu densément, mais fortement et grossièrement ponctuées à leur racine, cette ponctuation un peu plus faible sur le milieu de leur longueur et s'affaiblissant encore postérieurement où elle devient peu visible. Prosternum et ses épimères grossièrement et fortement ponctués; méso, métasternum et abdomen finements ponctués. Pattes courtes, robustes.

Peney près Genève en Mai sous les mousses couvrant le tronc d'un vieux peuplier.

OBSERVATIONS. Cette espèce par ses 4 calus prothoraciques, appartient au groupe des *lycoperdi*, *populi* etc. et doit se placer après

cette dernière espèce, elle diffère de celles ci par la forme du thorax et l'absence de dents aux bords latéraux, elle doit être voisine aussi de *l'integer* Heer, mais celle la offre une ponctuation toute autre.

### 8. *Cryptophagus hexagonalis*.

Long. 2 à  $2\frac{1}{2}$  mill.

Allongé, faiblement convexe. D'un testacé brunâtre, antennes, pattes, et derniers segments abdominaux un peu plus clairs; élytres d'un jaunâtre flave avec la suture et les bords latéraux étroitement plus foncés, couvert sur toute la partie supérieure d'une pubescence assez longue, un peu serrée, dorée et soyeuse; sur le prothorax, cette pubescence s'incline de chaque côté vers le centre où elle vient se heurter faiblement en une ligne longitudinale. Tête fortement et densément ponctuée, antennes assez fortes, dépassant un peu en longueur le bord postérieur du prothorax, articles 4—8 égaux entre eux, pas plus longs que larges, plus petits que les précédents, massue peu compacte, bien distincte, les deux premiers articles fortement transversaux, le dernier un peu arrondi. Thorax transversal, offrant la forme d'un hexagone transverse plus fortement rétréci postérieurement qu'antérieurement ce qui fait que le bord postérieur est un peu plus étroit que l'antérieur, angles antérieurs courtement dilatés, offrant une petite dent aiguë dirigée en arrière, bords latéraux étroitement bordés, ils ont un peu avant le milieu une petite dent aiguë qui est placée à la partie la plus large du thorax ce qui fait que de celle ci au bord antérieur et postérieur le thorax se rétréci en une ligne droite et produit ainsi la forme hexagonale citée plus haut; surface très densément et assez fortement ponctuée offrant 4 calus faibles et peu distincts. Elytres plus larges à leur racine que la base du prothorax, presque parallèles sur les  $\frac{2}{3}$  de leur longueur, à ponctuation assez forte et assez serrée près de la base, moins forte vers le milieu et excessivement fine à l'extrémité. Pattes médiocres, dessous du corps couvert d'une ponctuation fine très serrée, ce qui rend cette partie des téguments matte à l'exception du prosternum qui est brillant et n'offre qu'une ponctuation éparsse formée de gros points.

Minsk en Lithuanie.

J'ai reçu de Monsieur Wankoviez de Minsk quelques exemplaires de cette jolie espèce, il me l'a adressée sous le nom que je lui conserve.

**OBSERVATIONS.** Cette espèce par les 4 calus de son prothorax se place aussi dans la 1<sup>ere</sup> division du genre, elle ne peut se confondre avec aucune autre, quelquefois les calus sont faibles et peu visibles, mais existent constamment au moins chez les exemplaires que j'ai sous les yeux.

### 9. *Cryptophagus Barnevillei.*

Long.  $4\frac{1}{4}$  mill.

Allongé, peu convexe, d'un ferrugineux pâle, brillant; couverte d'une pubescence grise, courte fine et peu serrée, faiblement couchée. Tête assez large, densément et fortement ponctuée; antennes courtes, assez fortes, n'atteignant pas le bord postérieur du prothorax à massue compacte, formée de 3 articles, nettement séparée des précédents, le premier de celle-ci est fort, un peu plus large et un peu plus long que chacuns des 2 suivants de sorte que la massue à sa plus grande épaisseur à sa base et se rétrécit faiblement jusqu'à son extrémité le second article étant un peu moins large que le premier et le 3<sup>e</sup> un peu moins encore que le 2<sup>e</sup>. Thorax très transversal, le double plus large que long, parfaitement droit sur ses côtés ce qui fait que le bord antérieur est aussi large que le postérieur; surface peu densément et finement pointillée; bords latéraux étroitement bordés, sans trace de denticules. Elytres pas plus larges à leur racine que la base du prothorax, peu profondément et vaguement ponctuées à leur racine où la ponctuation forme quelques fines dépressions transverses, cette ponctuation s'affaiblit postérieurement et disparaît presque tout à fait à l'extrémité. Pattes médiocres, tibias visiblement élargis à l'extrémité; dessous du corps très finement ponctué, mat, prosternum brillant avec une ponctuation moyenne très peu serrée.

Sicile. Ma collection.

*Rapports et différences.* Excessivement voisin du *C. Muticus Brist.* de la taille des plus petits exemplaires de celui-ci. En diffère par une forme générale plus courte; les antennes plus fortes, plus courtes n'atteignant pas la base du prothorax, plus robustes et surtout par

la conformation de leur massue; le prothorax plus large et plus transverse; à côtés latéraux droits ne se rétrécissant pas antérieurement etc. Se place à côté de *muticus* B.

### 10. *Atomaria Abeillei.*

Long.  $2\frac{1}{4}$  mill.

Allongée, parallèle, peu convexe d'un brun de poix plus ou moins rougeâtre sur le prothorax, antennes et pattes d'un testacé ferrugineux; corps couvert parcimonieusement d'une pubescence très courte et faiblement couchée d'un jaune grisâtre. Tête assez large, convexe, brillante, assez finement et peu densément ponctuée; antennes plus rapprochées entre elles à leur point d'insertion qu'elles ne le sont des yeux, fortes, robustes, de la longueur de la tête et du prothorax; premier article gros, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> plus petits que le 1<sup>er</sup>, égaux entre eux, 4<sup>e</sup> faiblement plus petit que le précédent et le suivant, égal au 6<sup>e</sup>; 7<sup>e</sup> égal au 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> plus petit que le 7<sup>e</sup>; massue formée de 3 articles, assez compacte, à 1<sup>er</sup> article aussi large et un peu plus long que le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> passablement plus petit que le précédent arrondi. Prothorax convexe, aussi long que large, presque droit sur les côtés, faiblement rétréci en avant, très peu en arrière; bord antérieur plus étroit que le postérieur; surface fortement et assez densément ponctuée. Scutellum fortement transverse. Elytres  $2\frac{1}{2}$  fois plus longues que le prothorax à peine plus larges ensemble à leur racine que la base de celui-ci, parallèles sur les  $\frac{4}{5}$ <sup>e</sup> de leur longueur, communément arrondies à l'extrémité; assez fortement mais peu densément ponctuées, cette ponctuation s'affaiblit postérieurement et devient obsolète à l'extrémité. Pattes peu fortes, tibias faiblement élargis à l'extrémité. Dessous du corps fortement grossièrement mais peu densément ponctué, finement pubescent.

Algérie, ma Collection.

*Rapports et differences.* Cette espèce par l'insertion de ses antennes appartient au premier groupe de ce genre; elle en est l'une des plus grandes et doit se placer après *A. fmetaria* Herbst. dont elle diffère par une taille plus grande encore, la forme plus parallèle, la ponctuation beaucoup plus forte principalement sur le prothorax, celui-ci moins rétréci postérieurement. Les elytres proportionnellement plus longues, etc.

### 11. *Atomaria delicatula.*

Long.  $1\frac{1}{3}$  mill.

Ovalaire, d'un roux ferrugineux brillant; parcimonieusement recouverte d'une pubescence très fine, courte, couchée, jaunâtre. Tête mediocre, densément et finement ponctuée, ce qui la rend terne; antennes plus espacées entre elles à leur point d'insertion qu'elles ne le sont des yeux, assez fortes, aussi longues que la tête et le prothorax ensemble; massue grande, ayant environ le tiers de la longueur totale de l'antenne; elle est formée de 3 articles presque égaux entre eux, le dernier cependant faiblement plus grand que le 2<sup>e</sup>. Prothorax un peu convexe, presque droit sur les côtés, passablement rétréci et arrondi antérieurement, très faiblement rétréci postérieurement, bord postérieur assez fortement bordé et creusé sur toute sa longueur d'un sillon assez fort interrompu par un pli relevé longitudinal situé de chaque côté au  $\frac{1}{4}$  environ de la largeur du prothorax; surface brillante, finement et peu densément ponctuée. Elytres pas plus larges ensemble à leur racine que la base du prothorax, arrondies sur les côtés, élargies depuis l'épaule jusqu'au  $\frac{1}{4}$  de leur longueur, puis retrécies jusqu'à l'extrémité où elles sont communément arrondies; convexes, brillantes, finement et peu densément ponctuées. Dessous du corps brillant, très finement et peu densément ponctué; très finement pubescent.

Jura. Deux exemplaires récoltés en Juin 1870.

*Rapports et différences.* Cette espèce par l'insertion de ses antennes appartient au deuxième groupe du genre *Atomaria* et fait partie de la première coupe de ce groupe par le bord postérieur de son prothorax simplement arrondi, non relevé ni avancé en un lobe dans son milieu. Elle est voisine de *A. impressa*, mais en diffère par une taille beaucoup plus petite, sa forme, sa ponctuation etc.

### 12. *Atomaria minutissima.*

Long. à peine  $\frac{1}{2}$  mill.

De moitié moins grande que *A. pusilla*; d'un ferrugineux clair, antennes jaunâtres, élytres d'un brun rougeâtre à leur racine et sur les bords latéraux. Entièrement et parcimonieusement recouverte d'une pubescence excessivement courte, cendrée. Tête brillante, très

finement ponctuée; antennes plus espacées entre elles à leur point d'insertion qu'elles ne le sont des yeux. Thorax transversal arrondi sur les côtés, plus fortement retrécî en avant qu'en arrière; assez convexe, brillant, très finement et densément pointillé; bord postérieur faiblement bordé, un peu relevé et un peu proéminent dans son milieu, marqué sur toute sa longueur d'un sillon transversal faible aux extrémités mais mieux marqué au milieu devant le scutellum. Elytres un peu plus larges à leur racine que la base du pronotum, parallèles jusqu'au milieu de leur longueur, puis régulièrement retrécies jusqu'à l'extrémité où elles sont communément arrondies; leur surface est matte, couverte d'une strigosité longitudinale très fine et très serrée qui ne laisse apercevoir aucune ponctuation et leur donne l'aspect d'un cuir très fin; cette strigosité s'atténue postérieurement. Dessous du corps brunâtre, obsolètement pointillé; poitrine et pattes d'un testacé clair.

Peney près Genève. Ma Collection récolté dans une écurie où depuis plusieurs années il ne s'y élève qu'une grande quantité de lapins.

*Rapports et differences.* Par l'insertion de ses antennes cette espèce appartient au 2<sup>e</sup> groupe du genre *Atomaria* et par la forme du bord postérieur de son prothorax elle se place dans la seconde coupe de ce groupe; elle est voisine de l'*A. pusilla* Payk., mais en diffère par sa taille de moitié plus petite sa ponctuation etc. C'est la plus petite espèce du genre.

## Die schweizerischen Arten der Bienengattung Anthidium.

Von **Walther Schmid**, Oberförster.

Es giebt in der Familie der Bienen Gattungen, deren verschiedene Arten bezüglich ihrer Körperform fast gar nicht von einander abweichen, wie z. B. die Schmuckbienen (*Nomada*), und wieder an-